

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE KMZ TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE STAR
12, Lot 38, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 octobre 2022, et enregistrés au CEPICI le 13 octobre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE KMZ TRANSPORT »

Objet :

- Transport public de personnes et de marchandises,
- Achat et commercialisation de produits agricoles ;
- Fournitures de bureaux et matériels informatiques ;
- Import-export ;
- Bâtiment et Travaux publics ;
- Agriculture ;
- commerce général
- Agriculture,
- Elevage,
- Transfert d'argent. Et pour la réalisation de l'objet

social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE STAR
12, Lot 38, Ilot 0

Dirigeant(s) : Mme DOSSO KARIDJA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05788 du 18/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°53654/GTCA/RC/2022 du 18/10/2022

